



Marly La commune augmente l'impôt à 89%, car ses finances sont «aux soins intensifs», selon Jean-Pierre Oertig. » 13



Fribourg présente encore un budget déficitaire

Finances Le budget 2024 de la capitale cantonale affiche un déficit de 12,4 millions de francs. C'est la quatrième fois depuis le début de la législature que les prévisions sont négatives. » 15

RÉGIONS

9

LA LIBERTÉ
JEUDI 7 DÉCEMBRE 2023

Des communes de la campagne fribourgeoise aménagent des cabinets de groupe, la stratégie a ses limites

Difficile d'attirer des médecins

« LISE-MARIE PILLER

Santé » Les cabinets médicaux de groupe ont le vent en poupe. Ils permettent aux médecins de collaborer, de partager les frais, le matériel, les tâches administratives, de pouvoir plus facilement poser des vacances ou de travailler à temps partiel. Autant d'atouts recherchés par la jeune génération. Pleines de bonne volonté et soucieuses de maintenir une offre médicale, gage d'attractivité, des communes investissent pour mettre à disposition de telles structures. Hélas, trois d'entre elles traversent – ou ont traversé – des turbulences. Il s'agit de Montagny, Courgevaux et Hauterive où ces cabinets existent déjà ou sont en voie de transformation ou de réalisation.

Les autorités de Montagny avaient pourtant tenté d'assurer leurs arrières en mandatant PraxaMed, une société spécialisée dans la mise en place de cabinets médicaux. Hélas, deux généralistes se sont succédés, puis le centre a fermé, ce qui a engendré des coûts supplémentaires à la commune, avant de rouvrir le 7 novembre grâce à l'arrivée d'une docteure française. «Nous avons un peu joué de malchance», estime la conseillère communale Anne Bersier, chargée du dossier, précisant que la docteure est «formidable» et qu'une deuxième arrivera au 1^{er} janvier dans le cabinet.

Mettre les moyens

Frédéric Stadler, directeur de PraxaMed pour la Suisse romande et président du conseil d'administration du centre de santé, précise avoir reçu une centaine de candidatures lors des recherches, dont 90% provenant de médecins formés à l'étranger. «Parmi eux, plus de la moitié n'entraient pas dans les critères d'éligibilité, parce qu'ils étaient encore en formation, par exemple. D'autres voulaient travailler deux jours à Montagny et trois jours à Paris.»

A Hauterive, le syndic Dominique Zamoling avoue que l'exécutif cherche des médecins pour le futur cabinet depuis une année et demie. «Nous avions trouvé trois personnes intéressées, mais l'une d'elles s'est désistée. Nous avons désormais un médecin fribourgeois qui attend, mais elle ne veut pas démarrer seule, alors nous avons élargi nos recherches à la France, où il semble que de nombreux médecins soient lassés du système médical. Il est dommage que nous n'ayons pas assez de médecins formés ici.»

En effet, la loi a été assouplie dans le canton, car auparavant, les médecins étrangers étaient soumis à l'exigence d'avoir tra-



Les cabinets médicaux de groupe permettent aux médecins de collaborer, de partager les frais, le matériel, les tâches administratives, etc. Keystone/photo prétexte

vaillé pendant au moins trois ans dans un établissement suisse reconnu. Le syndic reste prêt à mettre les moyens qu'il faudra: «Nous pourrions prendre un tiers ou les deux tiers du loyer en charge en attendant que suffisamment de médecins s'installent. Nous avions voté un prêt de 300 000 francs pour l'équipement du cabinet et pourrions prendre de l'argent sur ce montant.»

L'élu précise qu'il est difficile de régater contre des institutions qui offrent des promotions à leurs médecins pour que ceux-ci ne s'en aillent pas, et que s'établir à son compte peut représenter un frein, car il y a beaucoup de démarches à faire.



«Nous avons élargi nos recherches à la France»

Dominique Zamoling

Courgevaux fait aussi les frais d'un scénario imprévu: «Deux groupes de médecins ont successivement occupé notre cabinet durant quelques années, mais ils sont partis, notamment en raison de la pénurie de médecins généralistes. Nous avons aussi un handicap par rapport aux parties francophones ou germanophones du canton: nous aimerions des personnes bilingues. Nous avons finalement trouvé une solution avec un dermatologue, actuellement basé à Montilier, et un groupe médical basé à Biennet», indique le syndic Eddy Wernli.

Reste que cette option n'a pas séduit de nombreux citoyens. Lors d'une assemblée communale et d'une séance d'information, ceux-ci ont dit redouter d'éventuels coûts et soucis dans le futur, et auraient préféré l'installation de médecins généralistes.

Des cas gagnants

Selon Anouk Osiek Marmier, présidente de l'association Médecins fribourgeois, un page de réussite est d'avoir un groupe de médecins prêts à s'engager avant de lancer tout projet. Il est ainsi sûr que ceux-ci s'entendent bien, et s'ils sont impliqués dès le départ dans le processus, ils auront peut-être davantage à cœur de rester

quelques années, selon elle. Une stratégie qu'applique PraxaMed: «Nous ne créons jamais de centre sans avoir trouvé au moins un médecin, au vu de la pénurie de médecins généralistes. Actuellement, nous avons déjà mis en place 55 centres médicaux dans toute la Suisse», informe Frédéric Stadler.

C'est sur ce même modèle qu'ont été créés le Centre médical de Moudon et Aventiméd à Avenches, dont les instigateurs ont respectivement été le pharmacien Christian Aubert et les médecins Christian Apothélos et David Gallay. Il y a aussi la polyclinique de l'Hôpital intercantonal de la Broye, également implantée à Moudon.

Sinon, Anouk Osiek Marmier juge que les communes sont déjà proactives concernant le maintien d'une offre médicale et qu'elles ne peuvent pas faire beaucoup plus. «Je n'ai pas la solution miracle», soupire-t-elle. Il faudrait peut-être améliorer la mise en relation des communes et des médecins cherchant à s'établir dans un cabinet médical de groupe, selon elle.

Pénurie de médecins

Anouk Osiek Marmier évoque le fond du problème: la pénurie de médecins généralistes. Celle-ci est d'autant plus aiguë qu'il faut environ un médecin et demi pour remplacer un médecin partant à la retraite, étant donné que beaucoup veulent aujourd'hui travailler à temps partiel et que la population croît. «Il faudrait augmenter les places de formation, de formation postgraduée et créer un poste de coordination. Au niveau cantonal, nous pourrions faire plus pour rendre la région plus attractive. Il existe déjà un nouveau master orienté vers la médecine de famille, mais le canton de Neuchâtel a par exemple mis en place un service qui aide les médecins intéressés à s'installer dans le canton à trouver un logement ou une crèche», énumère la présidente.

A noter qu'à Neyruz, la commune a tenté d'aider un couple de médecins partant à la retraite et voulant trouver un successeur, en s'impliquant dans de nombreuses démarches administratives et en prenant des contacts, selon le syndic Jean-Pierre Corpetat. Hélas, elle a fait chou blanc. De leur côté, Louise et Dick Matray regrettent que la commune n'ait néanmoins pas consenti à un effort financier pour leur succession. eux-mêmes ont dépensé plus de 15 000 francs dans ce but sans trouver la perle rare. «Il serait difficilement défendable vis-à-vis des contribuables de soutenir toutes les successions de profession libérale», réagit le syndic. »

DES RÉFLEXIONS SONT EN COURS AU CANTON

Claudia Lauper, porte-parole de la Direction de la santé et des affaires sociales, rappelle que la médecine ambulatoire reste un domaine principalement libéral, tout en confirmant que les communes peuvent développer un cadre attractif notamment via la mise à disposition de locaux ou d'aides pour trouver un logement approprié.

«L'Association professionnelle des médecins (FMH) soutient, par diverses formations, les médecins dans leur processus d'installation. Les communes peuvent aussi annoncer leurs intérêts», précise-t-elle, consciente que la relève concernant la médecine de famille est essentielle. Elle cite des mesures du canton, telles qu'un master orienté sur

la médecine de famille. Pour ce qui concerne la formation postgraduée en médecine interne générale, le financement des places de stage en cabinet et de coordination a régulièrement été adapté. Des réflexions sont aussi en cours, liées au dépôt de deux mandats du Grand Conseil demandant notamment la création d'un cursus de formation postgraduée conduisant au titre de médecin de famille, précise-t-elle. Par rapport aux médecins cherchant des successeurs, Claudia Lauper rappelle qu'il existe plusieurs options, comme des plateformes de remise de cabinet ou l'accueil de médecins en formation en stage. LMP